

Saint-Amand-Magnazeix, le 07 juillet 2019

MAIRIE DE  
St-AMAND-MAGNAZEIX  
87290

Tél. : 05 55 76 00 87  
Fax : 05 55 76 10 94



Préfecture de la Haute-Vienne	
COURRIER	
- 9 JUL. 2019	
Pour attribution	Pour information

Le Maire,

à

Préfecture de la Haute-Vienne  
Direction de la Légalité  
Bureau des procédures environnementales  
Et de l'utilité publique  
1, rue de la Préfecture  
87031 LIMOGES CEDEX 1

Objet : Certificat d'affichage

Monsieur,

Je soussigné Mr Pierre MONDAMERT, maire de la commune de St Amand Magnazeix, certifie avoir procédé du 17 mai au 6 juillet, à l'affichage de l'arrêté concernant l'enquête publique d'une Centrale Eolienne du Moulin à Vent sur les communes de DOMPIERRE LES EGLISES et VILLEFAVARD.

Le Maire,

Pierre MONDAMERT